

Formation des formateurs

FOR 5001 Introduction à la formation des formateurs

Modules prioritaires pour l'obtention du Formateur Adjoint

- FOR5001 Introduction à la formation des formateurs
- FOR 5005 Organisation du programme de formation de L'ASC *
- FOR 5006 Les rôles du formateur breveté *†
- FOR 5009 La formation modulaire*†
- FOR 5011 Évaluation du Modulaire*
- FOR 5013 Méthode et Animation en formation *

Modules obligatoires

- FOR 5008 Histoire de la formation scout
- FOR 5010 L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'activités de formation
- FOR 5012 Organiser une activité de formation
- FOR 5014 Gestion de la formation
- FOR 5017 Conseiller d'adultes
- FOR 5019 Recherche et conception d'un document d'appoint à la formation
- FOR 5020 Matériel didactique
- FOR 5021 Formules pédagogiques

* Requis pour Formateur Adjoint
† Pré requis pour 5017



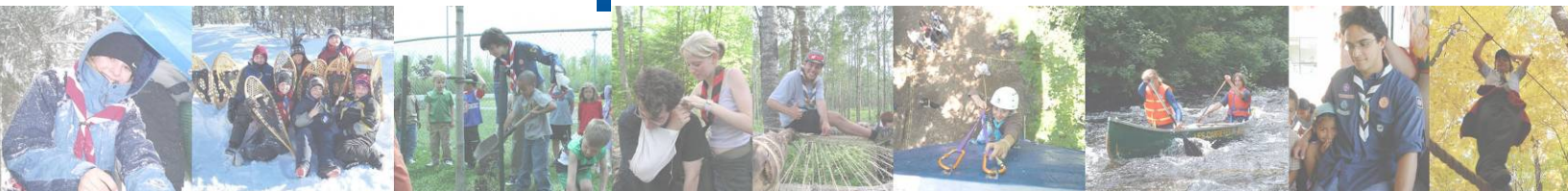
ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Introduction à la formation des formateurs



FOR 5001

septembre 2008



Sommaire

1. Lexique	3
2. Introduction	4
3. Cycle de vie	5
4. Qu'est-ce qu'un formateur breveté ?	6
5 Le but et les objectifs du sous-programme de formation des formateurs	6
6. Les tâches du formateur breveté	7
7. Le contenu du sous-programme de formation des formateurs	11
8. Évaluation formative	11
Fiche personnelle du formateur en apprentissage	12

Note. Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, le genre masculin des noms de postes ou de fonctions inclut les genres féminin et masculin

A été conçu à l'usage des formateurs de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.
©Septembre 2008, Association des Scouts du Canada

Objectifs

Objectif général

Connaître le sous-programme de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada et choisir un parcours de formation personnel dans le but d'assumer les rôles du formateur breveté avec compétence et efficacité.

Objectifs particuliers

1. Connaître le cycle de vie d'un formateur
2. Connaître la définition du formateur breveté.
3. Connaître le but et les objectifs du sous-programme de formation des formateurs.
4. Connaître les tâches du formateur breveté et du formateur adjoint
5. Connaître les exigences et le processus pour devenir formateur breveté.
6. Avoir un aperçu du contenu du sous-programme de formation des formateurs.
7. Faire reconnaître ses acquis.
8. Élaborer un plan de formation personnel

Avertissement

Les documents de formation modulaire de l'Association des Scouts du Canada sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

1. Lexique

Adulte animateur: se dit de tout le scoutisme intervenant directement auprès des jeunes.

Adulte en apprentissage: se dit de tout adulte dans le scoutisme engagé dans un processus de formation structuré tant qu'il n'a pas obtenu son brevet terminal.

Adultes dans le scoutisme: titre de l'approche mondiale des ressources adultes préconisée par l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Les «adultes dans le scoutisme» sont tous les membres adultes de l'organisation scout.

Animation: fonction qui peut s'exercer aussi bien auprès des adultes qu'auprès des jeunes; série de modules identifiés par les lettres ANI.

Badge de Bois: brevet universel de compétence en éducation scout; le Badge de Bois est attribué par l'Association des Scouts du Canada au terme de 30 modules.

Brevet terminal: reconnaissance officielle au terme d'un cycle ou parcours complet de formation.

Formateur: adulte engagé dans le processus de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada.

Formateur adjoint: adulte engagé dans le processus de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada et ayant complété la moitié du parcours de formation.

Formateur breveté: adulte ayant complété le cycle de formation des formateurs

et ayant obtenu le brevet Nœud de Tisserand.

Formation modulaire: système de formation consistant à acquérir des compétences en suivant un parcours composé d'une succession de modules

Module: unité de valeur composée d'objectifs de formation, d'un contenu, de moyens pédagogiques, de références et de critères d'évaluation.

Nœud de Cabestan: reconnaissance de formation en gestion, comportant trois niveaux; le Nœud de Cabestan bleu est attribué au terme de cinq modules, le Nœud de Cabestan vert au terme de 15 modules et le Nœud de Cabestan violet, qui est le brevet terminal, au terme de 30 modules.

Nœud de Gilwell: reconnaissance intermédiaire de formation en éducation scout; le Nœud de Gilwell est attribué au terme de 15 modules.

Nœud de Tisserand: brevet de formateur attribué au terme d'un parcours de 13 modules en formation des formateurs.

Programme de formation: ensemble des politiques et des contenus s'appliquant à la formation des adultes dans le scoutisme; le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada se subdivise en trois sous-programmes: *la formation des adultes animateurs, la formation des responsables d'adultes, la formation des formateurs.*

2. Introduction

Le sous-programme de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada (ASC) s'inscrit dans la politique mondiale Adultes dans le scoutisme, une approche de gestion intégrée des ressources adultes dans le Mouvement scout. Cette approche systématique est destinée à accroître l'efficacité et la motivation des adultes auxquels incombent des tâches de gestion aussi bien que d'éducation scoutée auprès des jeunes. Le but ultime consiste à offrir aux jeunes un meilleur programme scout et à gérer l'organisation scoutée de manière efficace

Le présent document a été conçu pour vous aider à devenir formateur adjoint et / ou formateur breveté de l'Association des Scouts du Canada. Pour arriver à déterminer ce parcours, vous devrez connaître sommairement les rôles et les tâches des formateurs, avoir une bonne idée du sous-programme de formation des formateurs de l'ASC, enfin analyser vos propres motivations et besoins.

Le sous-programme de formation des formateurs a été conçu pour procurer une base solide et uniforme pour tous les formateurs brevetés. Il n'y a donc pas de module optionnel, chaque module a été conçu pour maximiser le savoir tout en vérifiant le savoir être et le savoir faire de chaque formateur. Ceci va donc demander certains travaux et stages. Un formateur breveté mandaté par l'ASC va vous accompagner dans votre parcours de formation pour vous aider et vous conseiller lors des travaux et des stages. Lors de ces stages, vous devrez aussi travailler avec les autres formateurs de votre district car le travail d'équipe et la formation font partie intégrante de votre parcours de formation.

Dès le départ on pourra vous reconnaître, certains acquis, en relation avec votre expérience, dans le scoutisme ou ailleurs, et la formation suivie antérieurement. Vous devrez par ailleurs être conscient du chemin qu'il vous reste à parcourir pour devenir formateur breveté.

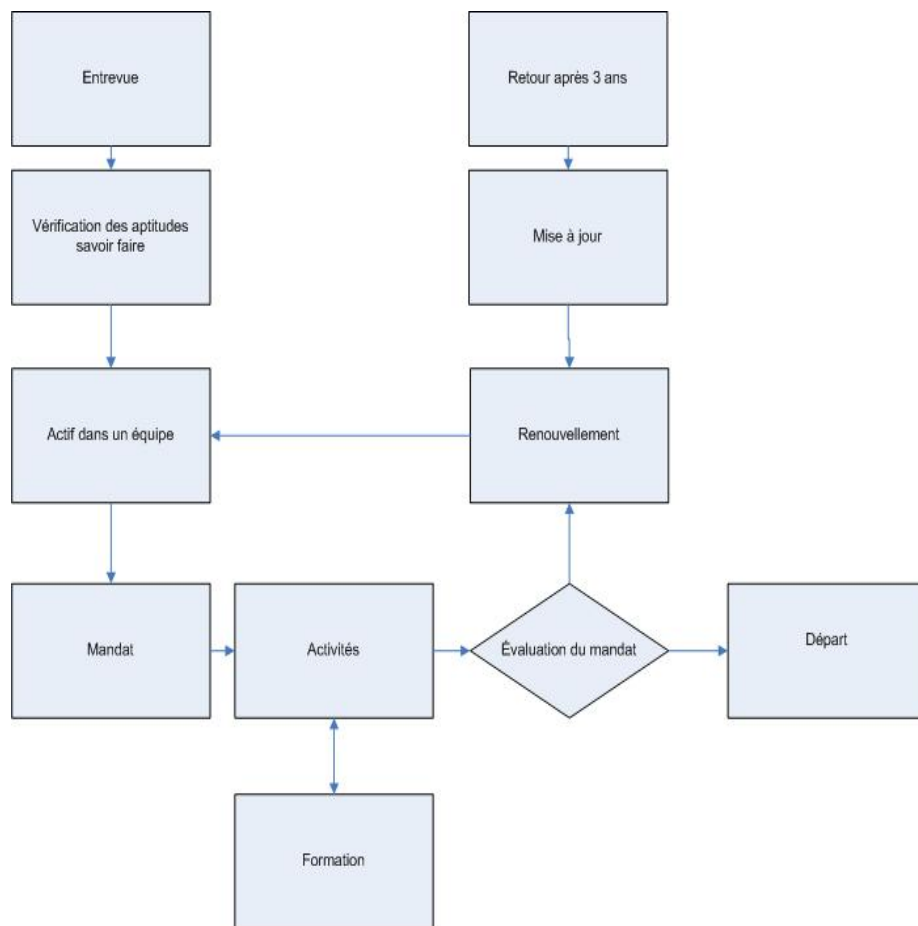
Votre programme de formation sera en fonction:

- des tâches que vous exécutez déjà en formation ou que vous serez appelé à exécuter,
- des besoins de formation dans votre milieu,
- de votre disponibilité.

3. Cycle de vie d'un formateur

- Entrevue
- Vérification des aptitudes, savoir être
- Actif dans une équipe de formation, recevoir un mandat
- Évaluation du mandat
- Renouvellement ou annulation du mandat

Après trois ans d'inactivité en formation le formateur devra suivre une mise à jour.



Cycle de vie

4. Qu'est-ce qu'un formateur ?

Adulte engagé dans le processus de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada

Qu'est-ce qu'un formateur adjoint ?

Adulte engagé dans le processus de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada et ayant complété la moitié du parcours de formation.

Qu'est-ce qu'un formateur breveté ?

Le formateur breveté est une personne ressource disponible dans son milieu, apte à enseigner à des adultes dans le scoutisme, à les conseiller et à les évaluer afin qu'ils développent leurs compétences auprès des jeunes et d'autres adultes du Mouvement.

5. Le but et les objectifs du sous-programme de formation des formateurs

Le but

La formation des formateurs a pour but :

1. de comprendre et d'être en mesure d'appliquer le système de formation en vigueur à l'Association des Scouts du Canada;
2. de développer les connaissances (savoir), les aptitudes (savoir-faire) et les attitudes (savoir être) nécessaires pour assumer les rôles du formateur breveté.

Les objectifs

La formation des formateurs vise ainsi à rendre le formateur apte :

- à enseigner à des adultes en situation d'apprentissage;
- à conseiller des adultes en situation d'apprentissage;
- à évaluer des adultes en situation d'apprentissage.

6. Les tâches du formateur

Voici une liste des tâches qui peuvent être confiées à un formateur

- animer des sessions de formation sous la supervision d'un formateur breveté
- participer à l'organisation des sessions de formation

Les tâches du formateur adjoint

Voici une liste des tâches qui peuvent être confiées à un formateur adjoint ;

- animer des sessions de formation;
- participer à l'organisation des sessions de formation
- évaluer des adultes dans le scoutisme en situation d'apprentissage

Les tâches du formateur breveté

Voici une liste des tâches qui peuvent être confiées à un formateur breveté :

- organiser des sessions de formation;
- animer des sessions de formation;
- superviser des stages de formation (fonction de conseiller);
- accompagner des adultes en apprentissage sur le plan individuel (fonction de tuteur);
- occuper un poste de responsable de la formation dans un district, ou au niveau national;
- concevoir et produire des instruments de formation (documents et autres aides de formation);
- évaluer des adultes dans le scoutisme en situation d'apprentissage;
- former des formateurs en vertu d'un mandat national.

7. Pour devenir formateur breveté

Vous avez démontré de l'intérêt, on vous a invité à faire de la formation dans votre district ou à participer à une activité de formation en tant que personne-ressource. À ce moment, on vous a peut-être dit que votre collaboration contribuerait à améliorer la qualité du scoutisme dans votre milieu et favoriserait le développement des ressources humaines bénévoles scouts. Par le fait même, on vous reconnaissait déjà des aptitudes à transmettre à d'autres adultes votre expérience et vos connaissances.

Le ou les formateurs qui vous ont recruté ont probablement considéré :

- votre expérience et vos réussites en tant que responsable auprès des jeunes ou d'autres adultes du Mouvement;
- votre participation actuelle ou récente à l'animation ou à la gestion du Mouvement;
- votre comportement à la lumière de la Loi scout et du Code d'éthique des adultes de l'ASC;
- la qualité de votre engagement scout;
- votre aptitude à travailler avec d'autres adultes;
- votre aptitude à communiquer efficacement avec d'autres, en particulier avec des adultes, oralement et par écrit, devant des groupes restreints ou plus grands;
- votre équilibre dans votre vie privée et dans votre vie professionnelle;
- votre disponibilité pour vous former et assumer une fonction de formateur pendant un certain temps;
- votre volonté de poursuivre le développement de votre compétence de formateur après votre nomination à un poste en formation;
- votre formation en tant qu'animateur (Badge de Bois) et/ou en tant que gestionnaire ou responsable d'adultes (Nœud de Cabestan violet);
- votre formation générale, scolaire et professionnelle, ainsi que votre compétence particulière à animer des adultes en situation d'apprentissage.

Ce ne sont pas tous les adultes dans le scoutisme qui sont appelés à devenir des formateurs brevetés. Le formateur breveté assume des fonctions différentes de celle d'un animateur ou d'un gestionnaire scout. Ainsi, le Nœud de Tisserand ne constitue pas un degré supérieur par rapport au Badge de Bois ou au Nœud de Cabestan violet, même si l'un de ces deux brevets est requis pour amorcer un parcours de formation de formateur. Le badge de Bois et le Nœud de cabestan Violet sont des brevets terminaux par rapport à un ensemble de tâches précises. **Le nœud de Tisserand est un brevet terminal par rapport à des tâches de formateur breveté, celui-ci est réservé au formateur breveté actif seulement.**

Les exigences officielles

Pour devenir formateur breveté, l'adulte dans le scoutisme :

- est détenteur d'un brevet Badge de Bois ou Nœud de Cabestan violet;
- est capable de communiquer de façon efficace;
- est déjà engagé dans une équipe de formation dans un district, et a démontré des aptitudes à la formation des adultes dans le scoutisme;
- poursuivra une formation de formateur d'adulte dans le scoutisme et fera les stages d'intégration des apprentissages nécessaire.

Attitudes requises

Dès le départ, il est important de savoir si vous avez les attitudes requises pour devenir formateur breveté. Ces attitudes peuvent se développer mais vous devez être conscient qu'elles seront nécessaires pour assumer les fonctions du formateur breveté. Nous mentionnons ici ces attitudes, que vous aurez l'occasion d'approfondir dans le module FOR 5006¹.

Attitudes Générales

- souplesse (reposant sur l'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation),
- simplicité,
- disponibilité,
- respect des orientations et des décisions de l'équipe et de l'organisation dont le formateur fait partie,
- solidarité (impliquant entraide et coopération).
- équipe (être capable de travailler en équipe)

Attitudes Reliées À La Relation D'aide

- empathie (capacité de se mettre à la place de l'adulte en apprentissage),
- écoute,
- confiance,
- honnêteté.

Le processus

1. Ouverture du dossier au Centre national

Le responsable de la formation du district fait parvenir au bureau national le formulaire intitulé Ouverture de dossier. Ce formulaire doit être rempli en entier et signé par le **responsable de la formation du district et par le commissaire de district**.

L'ouverture de dossier indique simplement que l'adulte est prêt à s'engager dans le processus de formation des formateurs et satisfait aux exigences pour devenir formateur breveté. À cette étape, aucun module n'est encore reconnu.

2. Évaluation et reconnaissance des acquis

Un formateur breveté mandaté par l'ASC procède à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis au cours d'une rencontre avec l'adulte qui entreprend son parcours. Quelles que soient l'expérience et la formation antérieure de celui-ci, le formateur breveté doit vérifier, avant de reconnaître un acquis, que la personne a atteint les objectifs du module dont la matière correspond à cet acquis.

Prenons, par exemple, un formateur qui organise et anime des

¹ Les rôles du formateur breveté

sessions de formation depuis plusieurs années. Deux modules correspondent à ces tâches, soit FOR 5012 et FOR 5013.

Le formateur breveté vérifiera, en discutant avec le candidat, que celui-ci a déjà atteint les objectifs des modules mentionnés. S'il considère qu'il peut reconnaître l'acquis, il remplit aussitôt le formulaire Attestation de réussite d'un module et il indique également la reconnaissance de ce module sur la fiche personnelle de l'adulte en apprentissage.

3. Choix du parcours de formation

Une fois la reconnaissance des acquis effectuée, l'adulte en apprentissage est invité à débiter son parcours de formation:

- choix d'une ou de plusieurs formules pédagogiques,
- choix d'activités de formation.
C'est ainsi que l'adulte en apprentissage sera invité à:
- déterminer s'il préfère suivre sa formation individuellement (selon la formule du tutorat), en groupe (selon la formule des sessions) ou selon une combinaison des deux;
- s'inscrire à des sessions où certains modules seront proposés;
- participer à des activités d'intégration des apprentissages;
- choisir la durée du processus qui lui convient selon son rythme d'apprentissage, devrait se faire sur une durée maximale de trois (3) ans;
- déterminer des attitudes à développer en cours de formation.

4. Attestation des modules réussis

Quand un formateur breveté mandaté par l'ASC a évalué qu'un module était réussi, il envoie au Centre national l'attestation de cette réussite dans les plus brefs délais (formulaire Attestation de réussite d'un module). Cette attestation est alors inscrite dans la base de données de l'ASC. Ainsi, l'Association peut en tout temps savoir où chaque formateur en apprentissage est rendu dans son parcours de formation. Le formateur breveté atteste également la réussite du module sur la fiche personnelle du formateur en apprentissage.

5. Reconnaissances

Dès qu'un formateur en apprentissage a réussi **6 modules**, on le reconnaît comme formateur adjoint. (5 Prioritaires / plus un)

Quand le formateur en apprentissage a réussi **13 modules**, on le reconnaît comme formateur breveté.

7. Le contenu du sous-programme de formation des formateurs

Le sous-programme de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada se présente comme une série de modules.

*	FOR5005	Organisation du programme de formation de l'ASC
*	FOR5006	Les rôles du formateur breveté
	FOR5008	Histoire de la formation
*	FOR5009	La formation modulaire
	FOR5010	L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation
*	FOR5011	Évaluation du Modulaire
	FOR5012	Organiser une activité de formation
*	FOR5013	Méthode et Animation en formation
	FOR5014	Gestion de la Formation
†	FOR5017	Conseiller d'adultes
	FOR5019	Recherche et conception d'un document d'appoint à la formation
	FOR5020	Matériel Didactique
	FOR5021	Formule Pédagogiques

* obligatoire pour brevet Formateur Adjoint (plus un au choix)

† demande le FOR5006 et FOR5009 comme pré-requis

8. Évaluation formative

Toute personne qui s'engage dans le processus de la formation des formateurs doit OBLIGATOIREMENT suivre ce document avant de débiter son parcours.



Une production de

Association des Scouts du Canada
7331, rue Saint-Denis,
Montréal, Québec,
H2R 2E5
www.scoutsducanada.ca

Téléphone : (514) 252-3011
(866) 297-2688
Télécopieur:(514) 254-1946
formation@scoutsducanada.ca



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

ANNEXE- Fiche personnelle du formateur en apprentissage

Note. Cette fiche est à l'usage du formateur en apprentissage. Elle lui permettra de savoir en tout temps où il est rendu dans son parcours personnel.

Nom du formateur en apprentissage :

Ouverture du dossier

Dossier ouvert par: _____ Date : _____
(responsable de la formation du district)

_____ Date : _____
(commissaire du district)

Modules Prioritaires pour Formateur Adjoint

N°	TITRE	DATE SUIVI	NOM DU FORMATEUR BREVETÉ	SIGNATURE DU FORMATEUR BREVETÉ *	DATE DE RECONNAISSANCE
FOR5005	Organisation du programme de formation de l'ASC				
FOR5006	Les rôles du formateur breveté				
FOR5009	La formation modulaire				
FOR5011	Évaluation d'un module				
FOR5013	Méthode et animation en formation				

*** Seule la personne qui a évalué le module peut signer.**

FOR 5001 – INTRODUCTION A LA FORMATION DES FORMATEURS

Module

N°	TITRE	DATE SUIVI	NOM DU FORMATEUR BREVETÉ	SIGNATURE DU FORMATEUR BREVETÉ *	DATE DE RECONNAISSANCE
FOR5008	Histoire de la formation				
FOR5010	L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation				
FOR5012	Organiser une activité de formation				
FOR5014	Gestion de la formation				
FOR5017 †	Conseiller d'adulte				
FOR5019	Recherche et conception d'un document d'appoint a la formation				
FOR5020	Matériel didactique				
FOR5021	Formules pédagogiques				

*** Seule la personne qui a évalué le module peut signer.**

† demande le FOR5006 et FOR5009 comme pré-requis

Reconnaissance de formateur adjoint (six (6) modules réussis, cinq (5) prioritaire plus un (1) au choix)

Certificat reçu le _____

Date

Nœud de Tisserand (treize (13) modules réussis)

Certificat et insigne reçus le _____

Date